

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2022

INNOVATION ET
TRANSFORMATION
NUMÉRIQUES



PROGRAMME 352

INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUES

MINISTRE CONCERNÉE : AMÉLIE DE MONTCHALIN, MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Nadi BOU HANNA

Directeur de la direction interministérielle du numérique (DINUM)

Responsable du programme n° 352 : Innovation et transformation numériques

Placé sous la responsabilité du directeur interministériel du numérique, le programme 352 « Innovation et transformation numériques » assure l'impulsion de la transformation numérique de l'État en développant des produits et des services numériques innovants.

Les orientations du programme 352 sont inscrites dans TECH.GOUV, le programme d'accélération de la transformation numérique du service public conduit par la DINUM.

Le numérique est devenu le premier canal d'accès au service public : il s'agit d'un enjeu politique majeur. Les orientations du programme 352 répondent donc à la volonté du gouvernement de placer l'inclusion et l'expérience de l'utilisateur au cœur de la conception des services publics numériques.

Les orientations principales du programme 352

Le programme 352 soutient, d'une part, les projets portés par des agents publics témoins d'irritants dans la relation que les usagers peuvent avoir avec leur administration ou témoins de méthodes de travail internes de faible efficacité ou dégradant la qualité du travail des agents publics. Le programme 352 finance l'animation de ces dispositifs d'innovation et fournit aux équipes un environnement optimal pour réussir leurs projets (mentorat, ressources partagées, bonnes pratiques, retours d'expérience, temps collectifs...).

Le programme 352 cofinance, d'autre part, le recrutement des experts numériques de la société civile pour diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État : Entrepreneurs d'intérêt général (EIG), Designers d'intérêt général (DIG), Brigade d'intervention numérique, Commando UX.

Le projet de loi de finances pour 2022 prévoit de poursuivre la dynamique initiée depuis 2019 en faveur de l'innovation et de la transformation numériques en ouvrant une enveloppe de 10,6 M€ en autorisations d'engagement et 12,1 M€ en crédits de paiement dont 3 M€ de crédits de titre 2.

La stratégie de performance du programme 352

Le programme 352 concourt à la réalisation de deux objectifs principaux :

- favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents ;
- développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics.

1- Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

Le programme permet de financer l'émergence et le développement de produits et services numériques innovants pour résoudre des problèmes de politiques publiques. La création de ces services publics repose sur des outils performants et des méthodes de travail agiles et ouvertes. À ce titre, le programme 352 a permis de renforcer l'accompagnement technique et méthodologique aux administrations, en soutenant notamment le développement d'incubateurs ministériels, pour les aider à déployer des services innovants qui répondent le mieux aux besoins des usagers et des agents publics.

2 - Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre les défis publics

Pour mener à bien la transformation numérique de l'État, la DINUM s'emploie à renforcer une partie des fonctions stratégiques du numérique en attirant au sein de l'administration des talents du numérique aux parcours variés tels que :

- les entrepreneurs d'intérêt général (EIG) : des datascientists, des designers, des développeurs, des juristes qui sont chargés de travailler sur des défis ciblés d'amélioration du service public ;
- la brigade d'intervention du numérique : des développeurs ou des chargés de déploiements, chargés du déploiement et du développement de services numériques selon l'approche d'État ;
- le Commando UX : des designers ou des développeurs chargés d'améliorer les 250 services publics numériques les plus utilisés pour les rendre plus fluides, efficaces, inclusifs et compréhensibles.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents
INDICATEUR 1.1	Nombre de problèmes investigués
INDICATEUR 1.2	Nombre de produits lancés par an
INDICATEUR 1.3	Nombre de produits abandonnés par an
INDICATEUR 1.4	Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année
OBJECTIF 2	Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics
INDICATEUR 2.1	Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année
INDICATEUR 2.2	Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission
INDICATEUR 2.3	Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

Pour tenir compte des missions additionnelles relatives à l'innovation numériques confiées au programme 352, le programme, initialement intitulé, « fonds pour l'accélération du financement des Startups d'État » est, depuis janvier 2021, le programme d'innovation et transformation numériques.

À ce titre, le périmètre des indicateurs faisant référence aux EIG a été élargi afin de prendre en compte, en sus des EIG, les commandos UX et la brigade d'intervention numérique ; le terme EIG est donc remplacé par « Profils atypiques » dans les indicateurs 2.1 et 2.2.

De plus, afin d'évaluer l'impact des femmes et des hommes sur les dépenses du budget du programme 352, de nouveaux sous-indicateurs ont été intégrés à la maquette de performance.

Les modifications opérées sur la maquette de performance du PLF 2022 sont les suivantes :

Indicateur 2.1 : Modification de l'intitulé : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

Création de 2 sous-indicateurs :

2.1.1. Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

2.1.2. Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

Indicateur 2.2 : Modification de l'intitulé : Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

Création de 2 sous-indicateurs

2.2.1. Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission

2.2.2. Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission

Un sous-indicateur permettant de mesurer la part des femmes dans les intrapreneurs formées à la méthode Startup d'État a également été créé :

2.3.2 Part des femmes dans les intrapreneurs formées à la méthode Startup d'État.

OBJECTIF

1 – Favoriser l'émergence de produits numériques utiles aux usagers et aux agents

INDICATEUR

1.1 – Nombre de problèmes investigués

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de problèmes investigués	Nb	47	50	140	122	200	200

Précisions méthodologiques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM.

Mode de calcul : Nombre cumulé des problèmes investigués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année N.

Les problèmes investigués sont comptabilisés à la fin de la phase d'investigation et non au lancement. A titre d'exemple, une investigation lancée le 1^{er} décembre dont les résultats seront connus au 1^{er} février N+1, ne sera comptabilisé qu'en N+1.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Dans l'approche startup d'État, la phase d'investigation permet de mieux cerner le problème auquel on souhaite s'attaquer, s'assurer que des solutions qui y répondent n'existent pas déjà et confirmer qu'il est pertinent d'investir dans un service numérique pour le résoudre. Cette phase procède d'une enquête sur le terrain auprès des utilisateurs cibles, et permet de vérifier que l'approche startup d'État est adaptée au sujet et au contexte.

L'objectif de la mission BETA à la DINUM est de diffuser cette approche dans tous les ministères pour permettre l'émergence de services publics numériques de meilleure qualité et davantage tournés vers les utilisateurs. Ainsi, la mission BETA finance et/ou soutient pour le compte des administrations qui le demandent des phases d'investigation de quelques semaines qui permettent de former un agent public de l'administration concernée à l'approche et de valider la pertinence de celle-ci pour résoudre le problème investigué.

La mission BETA estime qu'avec 200 problèmes investigués selon l'approche startups d'État par an, l'essentiel des besoins numériques des ministères qui sont éligibles à cette approche pourrait être couvert. C'est pourquoi la cible fixée en 2022 est de 200 investigations, avec une trajectoire de forte croissance par rapport à 2021 (122 investigations terminées, compte tenu de la crise sanitaire) qui pourra être soutenue par la création de nouveaux incubateurs ministériels de startups d'État cette année : incubateur de la DGFIP, incubateur des Affaires étrangères.

INDICATEUR**1.2 – Nombre de produits lancés par an**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de produits lancés par an	Nb	32	26	40	49	50	50

Précisions méthodologiques

Source des données : Tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM.

Mode de calcul : Nombre cumulé des produits lancés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année N. Un "produit lancé" est compté lorsqu'une phase d'investigation aboutit sur un passage en phase de construction du produit, selon le fonctionnement décrit à <https://beta.gouv.fr/approche/>

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Dans l'approche startup d'État, lorsqu'une phase d'investigation confirme le besoin d'une solution numérique pour résoudre le problème cible, la startup d'État est lancée : c'est le début de la phase de construction. La phase de construction permet de lancer le plus rapidement possible un service numérique pour s'assurer qu'il résout le problème visé. Il s'agit d'une phase expérimentale faite de tests et d'apprentissage terrain, dans laquelle l'équipe cherche à se confronter à de premiers utilisateurs dès que possible.

Un des objectifs du programme beta.gouv.fr est de permettre le lancement de services numériques publics qui résolvent les problèmes des citoyens, entreprises ou agents publics. Les investigations récemment terminées avant l'été 2021 ou prévues pour le deuxième semestre permettent d'estimer qu'en 2021, environ 49 startups d'État seront lancées.

Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

En dépit de la forte croissance des investigations, la cible 2022 du nombre deancements de startups d'État est stable pour deux raisons :

- davantage de sélectivité : montée en qualité des produits qui passeront le filtre de la phase d'investigation ;
- davantage de mutualisation des moyens après des phases d'investigation qui pourront identifier des produits déjà existants permettant de résoudre les problèmes visés.

L'essentiel des produits lancés à partir de 2022 sera hébergé au sein d'incubateurs ministériels, puisque quasiment tous les ministères seront dotés de leur structure d'innovation. Ces incubateurs bénéficient du soutien de la DINUM.

INDICATEUR**1.3 – Nombre de produits abandonnés par an**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de produits abandonnés par an	Nb	8	8	13	13	17	21

Précisions méthodologiques

Source des données : tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM.

Mode de calcul : nombre cumulé des produits abandonnés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année N.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Dans le programme BETA.GOUV.FR, les produits sont considérés comme « abandonnés » dans quatre situations principales:

- le service numérique ne correspond plus aux priorités de l'administration « sponsor » ;
- l'administration ne parvient pas à mobiliser au moins une ressource interne (rôle d'intrapreneur dans une startup d'État) ;
- l'impact mesuré du produit est jugé insuffisant au regard de l'investissement ;
- le produit a cessé d'évoluer selon les besoins de ses utilisateurs et est placé en maintenance. Il ne respecte plus le manifeste des startups d'État.

Le programme beta.gouv.fr a pour objectif de limiter les risques d'investir dans des solutions numériques ayant un impact nul ou trop faible. En 2021, un des objectifs que s'est fixée la mission BETA de la DINUM est d'augmenter la part des abandons liés au faible impact mesuré de services numériques, dans une logique d'amélioration globale de la qualité des produits du portefeuille accompagné.

INDICATEUR**1.4 – Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de produits devenus des services public à impact national majeur au cours de l'année	Nb	1	2	3	5	5	5

Précisions méthodologiques

Source des données : tableau de suivi de l'incubateur des services numériques de la DINUM.

Mode de calcul : des millions de personnes ou 90% des usagers potentiels utilisent directement ou bénéficient d'un impact positif du produit.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Pour être reconnu « à impact national » dans le programme beta.gouv.fr, deux critères ont été définis :

- le produit est sorti du programme beta.gouv.fr et il n'y a plus de doute quant à sa pérennisation. Il peut encore recevoir l'aide de la DINUM ou faire partie du réseau beta.gouv.fr mais, officiellement, le produit est sorti de sa phase d'incubation et il n'y a plus de doute sur le fait qu'il continuera à être opéré tant que c'est nécessaire. Une équipe a été pérennisée pour opérer le service en continuant à mettre la priorité sur les besoins des utilisateurs. Le produit peut encore évoluer et les statistiques d'impact restent suivies régulièrement par l'équipe ;
- le service, disponible partout ou presque en France, couvre une part significative des besoins des utilisateurs. Ainsi, si le critère pour passer en phase d'accélération est d'avoir atteint entre 2 et 5% du marché atteignable, l'impact national peut être considéré lorsque le service couvre plus de 50% du marché atteignable. Dans tous les cas, le service doit pouvoir justifier d'un impact significatif sur la vie de centaines, voire de millions de Français.

La cible de cinq produits à impact national majeur est fixée au regard des produits numériques actuellement en phase d'accélération et de leur potentiel de passage à l'échelle au cours de l'année 2022.

OBJECTIF

2 – Développer des méthodes de recrutement innovantes pour résoudre des défis publics

INDICATEUR

2.1 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année	Nb	53	56	60	39	45	60
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique sélectionnés dans l'année .	%	19	44	50	49	50	50

Précisions méthodologiques

Source des données : chaque année, un appel à candidatures d'EIG est ouvert à destination de profils du numérique (notamment développement, sciences des données, design) qui souhaitent s'impliquer pour une période courte dans le service public. Les candidats postulent à des « défis de transformation numérique » portés par des acteurs publics. Le département Etalab de la DINUM pilote la sélection des candidats.

La sélection a lieu en deux temps : une première présélection est réalisée par l'administration. Un jury composé d'agents publics, d'experts, de membres de la société civile est ensuite organisé. Une fois sélectionnés, les lauréats intègrent ensuite les administrations qui portent les défis en signant un contrat de dix mois. Le nombre d'EIG sélectionnés reflète à la fois l'attractivité du programme auprès de l'administration et auprès des profils extérieurs (à condition d'indiquer aussi le nombre de candidatures) et la qualité des candidatures (si les prévisions sont atteintes).

Les données intègrent également le nombre de recrutements effectués par la DINUM pour la constitution du commando UX.

Mode de calcul : comptage manuel effectué chaque année à la suite de l'appel à candidatures (EIG) et des recrutements pour le commando UX.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La prévision 2021 a été actualisée : 39 entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés dans le cadre de l'appel à candidatures mené de mars à juin 2021 pour constituer la cinquième promotion.

Pour cette cinquième promotion, le programme des entrepreneurs d'intérêt général a confirmé son attractivité, avec 471 candidatures reçues, permettant de soutenir un nombre en légère diminution de projets numériques dans les administrations : 15 projets seront ainsi soutenus contre 17 en 2020 et 15 en 2019.

Concernant la part des femmes dans les recrutements, la bonne évolution des chiffres du programme des entrepreneurs d'intérêt général est le résultat d'une politique volontariste pour attirer un maximum d'entrepreneures : mobilisation de réseaux dédiés à la promotion de la diversité hommes-femmes (Ladies4Code, Women in Data Science, Women who Code, Data Women, R Ladies...), discours inclusif lors des événements de présentation du programme, mise en avant d'entrepreneures lors des actions de communication.

Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

La cible 2022 des entrepreneurs d'intérêt général reste réaliste et en ligne avec la cible 2023.

INDICATEUR

2.2 – Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'administration à la suite de leur mission

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre de profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	Nb	14	14	16	20	17	18
Part des femmes dans les profils atypiques dédiés à l'innovation numérique recrutés dans l'année dans l'administration à la suite de leur mission	%	Non déterminé	Non déterminé	Sans objet	30	40	50

Précisions méthodologiques

Source des données : l'une des ambitions du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général et du commando UX est de susciter, pour des profils externes à l'administration et experts du numérique, des parcours au sein du service public.

Cet indicateur reflète donc la capacité de l'État à améliorer sa marque employeur pour des profils numériques, offrir un environnement propice à l'innovation, s'engager dans des projets à fort impact. Il peut également être lu comme un marqueur du taux de transformation de certains projets accompagnés par le programme : ainsi, certains entrepreneurs d'intérêt général ont été recrutés à la suite de leur défi afin de faire grandir le projet. L'une des limites de cet indicateur : il ne reflète pas d'autres modalités de travail avec l'administration. Par exemple, certains entrepreneurs d'intérêt général travaillent ensuite comme entrepreneurs indépendants sur des projets de l'administration. Par ailleurs, cet indicateur comptabilise tous les recrutements, quelle que soit la durée du contrat.

Mode de calcul : comptage réalisé auprès de tous les EIG à la fin de la promotion et sur tous les recrutements effectués pour le commando UX

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

En 2021, à l'issue de la quatrième promotion, 20 entrepreneurs d'intérêt général ont été pérennisés par leur administration d'accueil, en grande majorité en contrat à durée déterminée afin d'approfondir le projet numérique soutenu par le programme. Ce chiffre est en forte hausse et confirme la volonté des administrations à s'engager dans le long terme avec ce type de profils atypiques.

Compte tenu des contraintes de financement, les cibles prudentes pour 2022 et 2023 ont été maintenues, correspondant à l'objectif que 40% des EIG soient pérennisés à l'issue du programme.

En 2021, seulement 30% des entrepreneurs d'intérêt général pérennisés ont été des femmes. Compte-tenu de l'objectif du programme EIG d'atteinte la parité dans les recrutements, il paraît tout à fait réaliste d'afficher une même cible pour la pérennisation des profils féminins.

INDICATEUR

2.3 – Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	2023 Cible
Nombre d'intrapreneurs formés à la méthode Startup d'État	Nb	81	105	140	140	200	200
Part des femmes dans les intrapreneurs formés à la méthode Startup d'Etat	%	36	42	Sans objet	50	50	50

Précisions méthodologiques

Source des données : <https://beta.gouv.fr/stats>

Mode de calcul : nombre cumulé d'agents publics ayant été formés à la méthode Startups d'État.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Cet indicateur représente le nombre d'agents publics sélectionnés lors d'appels à projets et de recrutements dans des équipes déjà formées. Ces agents publics au profil d' « intrapreneurs » sont issus des administrations partenaires et rejoignent une équipe pour monter en compétence sur la réalisation de produits numériques ou simplement pour partager leurs compétences métiers techniques.

En moyenne, il y a un agent public intrapreneur formé par nouvelle investigation. La cible 2022 anticipe une forte accélération liée à la croissance attendue du nombre d'investigations.

A l'été 2021, nous constatons une part quasi égale des femmes et des hommes recrutés en tant qu'intrapreneurs ou agents publics formés à la méthode Startup d'État depuis le début de l'année. Nous maintenons la cible de 50% d'ici la fin de l'année.

La cible 2022 maintient cet objectif d'égalité dans le recrutement des intrapreneurs.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	7 300 000	7 300 000	1 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Total	3 000 000	7 600 000	10 600 000	1 000 000

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	8 800 000	8 800 000	1 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Total	3 000 000	9 100 000	12 100 000	1 000 000

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	7 300 000	7 300 000	4 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Total	3 000 000	7 600 000	10 600 000	4 000 000

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2021	FdC et AdP prévus en 2021
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	7 300 000	7 300 000	4 000 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Total	3 000 000	7 600 000	10 600 000	4 000 000

Innovation et transformation numériques

Programme n° 352 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2021	Demandées pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022	Ouverts en LFI pour 2021	Demandés pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0
Rémunérations d'activité	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	7 600 000	7 600 000	1 000 000	7 600 000	9 100 000	1 000 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 600 000	7 600 000	1 000 000	7 600 000	9 100 000	1 000 000
Total	10 600 000	10 600 000	1 000 000	10 600 000	12 100 000	1 000 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État	0	7 300 000	7 300 000	0	8 800 000	8 800 000
02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique	3 000 000	300 000	3 300 000	3 000 000	300 000	3 300 000
Total	3 000 000	7 600 000	10 600 000	3 000 000	9 100 000	12 100 000

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2021

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 (RAP 2020)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020	AE (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021
5 634 617	0	12 012 802	17 707 678	3 000 000

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP au-delà de 2024
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021	CP demandés sur AE antérieures à 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE antérieures à 2022
3 000 000	3 000 000 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2022 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022
7 600 000 1 000 000	6 100 000 1 000 000	1 500 000	0	0
Totaux	10 100 000	1 500 000	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2022

CP 2022 demandés sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2023 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022
82,56 %	17,44 %	0,00 %	0,00 %

Les restes à payer constatés au 31 décembre 2020 s'élevaient à 5,6 M€, dont 3,1 M€ hors fonds de concours. La DINUM prévoit de les solder intégralement en 2021.

Au 31 décembre 2021, les restes à payer prévisionnels sont estimés à 3 M€ au titre des crédits hors fonds de concours. Les engagements non couverts par des crédits de paiement au 31 décembre 2021 concerneront exclusivement l'action 01 « Fonds pour l'accélération du financement des startups d'État ».

Dans l'échéancier récapitulatif des CP ci-dessus, le montant de CP programmés en 2022 permet de couvrir plus de 82 % des engagements de 2022. Ces engagements devraient par la suite être soldés en totalité en 2023.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 68,9 %**01 – Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	7 300 000	7 300 000	1 000 000
Crédits de paiement	0	8 800 000	8 800 000	1 000 000

Le Gouvernement, lors du comité interministériel de transformation publique du 21 juillet 2021, a réaffirmé l'objectif d'accélérer la transformation numérique de l'État. Les moyens de cette action permettront de poursuivre la dynamique de transformation numérique du service public initiée par la direction interministérielle du numérique à travers, notamment, le programme 352.

Les crédits inscrits sur l'action 01 du programme 352 sont des crédits de fonctionnement de la mission BETA, qui a pour objectif la diffusion des pratiques agiles et *lean startup* auprès des administrations publiques, à travers l'approche startup d'État et un programme de création de services numériques publics en quatre phases (investigation, construction, accélération, consolidation).

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Le fonds « mise à niveau de l'État et des territoires » du plan de relance accélère des actions que la DINUM porte en lien avec les ministères sur le programme 363, notamment en matière de dématérialisation des démarches, d'exploitation des données au service de l'action publique, de coopération avec les collectivités territoriales, d'amélioration de l'environnement de travail numérique des agents publics.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	7 300 000	8 800 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 300 000	8 800 000
Total	7 300 000	8 800 000

En 2022, les crédits seront dédiés à trois principaux postes de dépenses :

- **Le co-financement et l'accompagnement des produits numériques du programme beta.gouv.fr, en soutien des ministères et administrations qui portent des startups d'État** (estimation à date : environ 60% des crédits) :
 - accompagnement à l'investigation de problèmes de politiques publiques sur demande des administrations qui souhaitent lancer une startup d'État, par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique ;
 - accompagnement à l'accélération des startups d'État par la mobilisation de coachs à profils d'entrepreneurs du numérique, spécialisés dans la croissance de produits numériques, via un appel interne tous les six mois (« programme Gamma ») ;
 - cofinancement de l'accélération des startups d'État via les appels à projets trimestriels FAST (Fonds d'accélération des Startups d'État) ;

- accompagnement au transfert et à la pérennisation des startups d'État en phase de consolidation, sur demande des administrations partenaires du programme beta.gouv.fr, par la mobilisation de coachs à profils de consultants.
- **Le financement de projets interministériels et de projets prioritaires du gouvernement portés par la brigade d'intervention du numérique** (estimation à date : environ 25% des crédits) : la brigade est constituée de développeurs, designers et chargés de déploiement mobilisables rapidement par la DINUM pour des projets interministériels et sur demande du gouvernement, quand il s'agit de produits numériques prioritaires. L'objectif est de capitaliser sur le mode startup d'État pour lancer très rapidement ou accélérer des dispositifs numériques prioritaires. À titre d'exemple, en 2021, le système d'audioconférence de l'État (audioconf.numerique.gouv.fr) et le chèque psychologique (santepsy.etudiant.gouv.fr) ont bénéficié de la mobilisation de la brigade d'intervention du numérique.
- **Le soutien à l'équipe de la DINUM dans l'animation du réseau d'incubateurs ministériels et la mise à disposition d'expertises transverses au bénéfice de la communauté** (estimation à date : environ 15% des crédits) :
 - accompagnement à l'animation du réseau et à l'accompagnement des ministères dans l'appropriation du mode startup et dans la constitution ou la consolidation de leur incubateur de startups d'État ;
 - accompagnement au design ;
 - accompagnement à la mise en conformité RGPD, sécurité, accessibilité ;
 - outils transverses nécessaires à la coordination des membres de la communauté beta.gouv ;
 - formations des agents publics intrapreneurs et de leurs équipes.

Les crédits de fonctionnement de cette action s'élèvent à 7,3 M€ en AE et 8,8 M€ en CP.

Afin de renforcer les compétences disponibles, la DINUM engagera la réinternalisation en gestion 2022, sur le programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » d'une dizaine d'experts de la brigade d'intervention numérique.

Le programme 352 permet par ailleurs à l'État de passer des partenariats avec d'autres entités publiques (collectivités locales, opérateurs de l'État, etc.) pour la création de services publics numériques de qualité, afin de répondre à des problèmes de politiques publiques rencontrés par ces entités.

Au titre de ces coopérations, le montant des rattachements attendu en 2022 s'élève à 1 M€ sur le fonds de concours 1-2-00548 « Participations diverses à la création de services publics innovants ».

ACTION 31,1 %

02 – Soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	3 000 000	300 000	3 300 000	0
Crédits de paiement	3 000 000	300 000	3 300 000	0

Les crédits de titre 2 de cette action concernent le soutien au recrutement de profils rares dédiés à l'innovation numérique, notamment, les entrepreneurs d'intérêt général (EIG), les designers d'intérêt général (DIG), la brigade d'intervention du numérique et le commando UX, chargés de diffuser la culture d'innovation numérique au sein de l'État.

Hors titre 2, les crédits inscrits sur l'action 02 sont dédiés aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général.

Le fonds « mise à niveau de l'État et des Territoires » du plan de Relance accélère des actions que la DINUM porte en lien avec les ministères, notamment en matière de dématérialisation des démarches, d'exploitation des données au service de l'action publique, de coopération avec les collectivités territoriales, d'amélioration de l'environnement de travail numérique des agents publics.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	3 000 000	3 000 000
Rémunérations d'activité	3 000 000	3 000 000
Dépenses de fonctionnement	300 000	300 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	300 000
Total	3 300 000	3 300 000

Les crédits de rémunération (3 M€) doivent permettre à la DINUM de cofinancer la rémunération de profils rares dédiés à l'innovation numérique : les recrutements sont effectués sur les emplois des ministères ou de la DINUM. Le cofinancement de la rémunération s'effectue par voie de transfert aux ministères recruteurs. Ces recrutements correspondent principalement à des emplois d'entrepreneurs d'intérêt général (EIG), de designers d'intérêt général (DIG). Il s'agit d'experts du numérique en contrats courts qui appuient les administrations dans leurs projets d'innovation.

Les crédits de fonctionnement (0,3 M€) correspondent aux dépenses d'accompagnement effectuées pour le dispositif des entrepreneurs d'intérêt général.